



Marc Baïetto

Premier vice-président
chargé de l'Aménagement
et de l'organisation
des territoires, des transports
et des déplacements

Monsieur Alain Moyné-Bressand
Député de l'Isère
Place du 8 mai 1945
BP 58
38460 Crémieu

DT/PH/4093

Grenoble, le **-7 JAN. 2008**

Monsieur le Député, *Cher Collègue*

Par courrier du 17 septembre dernier, vous avez une nouvelle fois attiré l'attention de Monsieur le Président du Conseil général sur le projet de réutilisation du CFEL.

A plusieurs reprises, vous m'avez également rappelé votre position à propos de ce projet et votre profond attachement à la mise en service d'une liaison ferrée à l'exclusion de toute solution de type routière.

Sans préjuger du choix du mode le plus approprié à la réutilisation de l'emprise du CFEL, je vous rejoins sur le fait qu'une des questions clés du projet réside dans son financement. A cet égard, vous proposez de recourir à un partenariat public/privé pour financer l'infrastructure et c'est, en effet, une piste à explorer.

Pour autant, la question du portage local de ce type de projet me semble tout aussi importante. Elle ne se pose pas uniquement pour le financement de l'investissement de l'opération, mais pour la prise en charge du coût de fonctionnement de la desserte. A titre de comparaison, la participation du Département au financement du réseau de l'agglomération grenobloise, qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement, se limite à 20 % de la dépense totale. Le reste est couvert par une contribution directe de la Métro, par les usagers et surtout par le prélèvement du versement transport sur les entreprises de plus de neufs salariés situés dans le périmètre de transports urbains.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Marc Baïetto


Marc Baïetto